

Excellence,

Madame la Présidente du Conseil d'Etat,

J'ai le grand honneur de représenter la ville de Fribourg pour cette commémoration des 500 ans du traité de paix perpétuelle entre la France et la Suisse, un traité qui n'a jamais été officiellement dénoncé, ce qui en fait le deuxième plus ancien encore en vigueur (le plus ancien est le traité anglo-portugais de 1373).

Dans son récent ouvrage sur l'histoire de la Suisse, le professeur François Walter nous rappelle que durant tout le 16^{ème} siècle, une simple évocation de la réputation belliqueuse des Suisses a suffi à faire naître la crainte. « Durant les guerres de religion en France, vers les années 1570, faire défiler des jeunes déguisés en Suisses dans les rues d'une ville du Dauphiné pouvait contribuer, par l'évocation de la sauvagerie montagnarde, à calmer des esprits échauffés prompts à la rébellion. La belle devise « acriter et fideliter » de la Garde pontificale, engagée en 1506 par le pape Jules II, ne doit donc pas faire oublier que l'idéal le plus noble a toujours un revers. Qu'on le veuille ou non, la violence des anciens Suisses est aussi une composante à part entière de la mémoire nationale. »

Conséquence directe de la bataille de Marignan, où les Suisses ont subi une cuisante défaite face à la France de François Ier, le traité de paix de 1516 a permis aux vainqueurs d'exercer une influence voire un contrôle direct sur cette force de frappe de l'époque. Cette bataille de Marignan met fin à l'une des grandes malices de l'histoire, selon l'expression d'un chroniqueur. En effet, en donnant à leurs succès militaires la prétention de dompter les princes, les Suisses auraient trop longtemps fourni un détestable exemple à tous les dépendants, celui du renversement de l'ordre social !

La commémoration ou plutôt la célébration du 500^e anniversaire de la Paix perpétuelle, signée à Fribourg le 29 novembre 1516, revêt une grande importance pour notre ville qui fait le lien entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. En effet, quand bien même Fribourg était déjà favorable à un rapprochement avec la France, bien avant la bataille de Marignan, ce traité de paix va marquer le début d'un rapprochement entre Fribourg et la France, jamais démenti.

Le canton de Fribourg est le seul canton romand à n'avoir pas de frontière commune avec la France. Il n'en est pas moins celui qui lui a été le plus attaché, peut-être justement en raison de ce relatif éloignement. Si sa politique lui valut le prestige à l'ombre de la France, cet ombre ne fut pas menaçante. Fribourg et la France, ce furent David et Goliath unis, l'équilibre dans la disproportion. Les liens étaient si étroits entre la monarchie capétienne et certains cantons suisses dans l'orbite française, comme Fribourg ou Soleure que, quand on disait le Roi à Fribourg il ne pouvait s'agir que de celui de France, lequel roi pouvait naturellement compter sur sa traditionnelle clientèle suisse catholique, largement subventionnée par ses soins. Par Fribourg, la France maintient l'équilibre politique en Suisse, car, malgré son engagement dans le Corpus catholicum, la République de Fribourg suit les conseils de l'ambassadeur de France soucieux d'éviter les guerres civiles qui feraient éclater la Confédération. Entre Fribourg et la France, il s'agit bien d'une vieille histoire d'amour à partir d'un mariage de raison. On peut même dire que Fribourg eut à cette époque deux amours: Un Dieu tout puissant et le Roi très Chrétien, l'un Sauveur, l'autre ange gardien. Les Fribourgeois avaient fini par vivre de la France, par et pour la France et souvent en France. La cité-Etat des bords de la Sarine exportait des hommes et du bétail, accompagnés de fromages de la Gruyère, et croquait en retour les fruits de l'Alliance, les pensions et le sel. Fribourg pour la France, c'était l'ami, l'allié de permanence, désigné volontaire par l'histoire pour servir à la France de courroie de transmission en Suisse dans le cadre de l'une de ces alliances de revers que la Cour affectionnait tant. Les Français se méfiaient des cantons protestants attirés par la Prusse et l'Angleterre, mais ils ne pouvaient ignorer les deux tiers de la Suisse d'alors. Fribourg fit office d'interface entre la France et la Suisse, un bon moyen pour la France d'assurer ses arrières en terre helvétique. Ce point d'intersection géopolitique, formait donc au XVIII^e siècle comme un avant-goût, un avant-poste de la France.

Dans la panoplie diplomatique de la France, Fribourg était un des rouages les plus performant, une sorte de cheval de Troie français dans les ligues suisses, une clef facilitant l'accès à Berne, le plus étendu des cantons confédérés. L'Etat de Fribourg, seul Etat à la fois catholique et francophone, quasi enclavé dans celui de Berne, représentait la clef de voûte de la diplomatie française en Suisse, d'où l'extraordinaire ascendant que ses élites eurent sur le service de France, au point d'y occuper les meilleures places. En 1789, sur 17 officiers généraux suisses au service de la France, 11 sont Fribourgeois, deux inspecteurs généraux sur 4, 3 lieutenant-généraux sur 7 venaient des bords de la Sarine. Votre

Excellence, votre prédécesseur alors à ce poste, avant même qu'il n'existe formellement, n'était autre que le Fribourgeois Louis-Auguste Augustin d'Affry, administrateur des troupes suisses.

Tout au long des siècles, les échanges entre Fribourg et la France sont restés intenses et enrichissants. Ainsi, de nombreux réfugiés français sont venus à Fribourg pendant et après la Révolution française. Des artistes, des penseurs et érudits français sont passés par Fribourg, le plus connu est sans doute Saint-Exupéry qui a étudié à la Villa Saint-Jean chez les pères marianistes de janvier 1915 à juillet 1917, une période paisible, insouciante, qu'il évoque dans son ouvrage « Pilote de guerre ». La Librairie de l'Université de Fribourg, la LUF, a aussi joué un rôle important pendant la 2^e Guerre mondiale, en devenant un véritable foyer culturel.

Alexandre Dumas père, décrivait Fribourg dans ses Impressions de voyage (1832) comme une ville qui semblait « le résultat d'une gageure faite par un architecte fantasque à la suite d'un repas trop copieux. C'est la ville la plus bossue que je connaisse : le terrain a été pris tel que Dieu l'avait fait, voilà tout ». Il définissait encore la ville comme « la cité catholique par excellence : croyante et haineuse comme au seizième siècle ». George Sand, elle, est un peu plus élogieuse, il faut dire qu'elle est venue ici en compagnie de Franz Liszt qu'elle a entendu jouer sur l'orgue de la Cathédrale St-Nicolas : « le plus bel orgue qui ait été fait jusqu'ici », écrit-elle en 1836 dans ses lettres d'un voyageur.

Dans le sens inverse, la sculptrice Marcello née Adèle d'Affry, à qui l'on doit notamment « La Pythie », qui orne, aujourd'hui encore, l'Opéra Garnier de Paris, sans oublier Jean Tinguely, auteur avec Niki de Saint-Phalle de la fontaine Stravinsky, lui aussi né à Fribourg, et dont la ville commémore cette année les 25 ans de la disparition.

Aujourd'hui, des entreprises françaises, telles que Cartier ou Michelin, ont un siège suisse à Fribourg. Villars exporte des chocolats au lait suisse grâce à la Maison française à laquelle elle appartient. Et ces liens entre Fribourg et la France se concrétisent aussi dans le jumelage avec la ville de Rueil-Malmaison, depuis 1992, nous en célébrerons le quart de siècle l'année prochaine.

Avant de terminer mon allocution, permettez-moi d'adresser mes remerciements particuliers à l'Ambassade de Suisse qui a organisé cette journée et qui a contribué ainsi à rappeler le rôle de Fribourg dans l'histoire franco-suisse. Mes

remerciements vont également à Alain-Jacques Tornare, historien aux Archives de la Ville de Fribourg, qui a créé l'exposition « Les Suisses qui ont fait la France » - présentée sous forme d'extraits en avant-première au Sénat et à l'ambassade de Suisse. Cette exposition sera montrée au grand complet à Fribourg en novembre, le musée des Suisses dans le monde au château de Penthes au cœur de la Genève internationale de novembre à mars, puis tout près d'ici à Rueil-Malmaison.

Dorénavant, à ceux qui vous demanderont avec un brin d'innocence : « mais où se trouve Fribourg ? », ne leur répondez plus : « entre Berne et Lausanne », mais « là où les Rois et les Confédérés se sont rencontrés et se sont mis d'accord, la preuve par l'acte, pour que vive la Suisse et que vive la France. »

T. Steiert, 27.09.2016